



**Association pour le Développement des Initiatives en Santé.**

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2024 :**

- **LE SERVICE D'APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT)  
HEBERGEMENT GRAND LITTORAL ET ARRAGEOIS**
- **LE SERVICE D'APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE HORS  
LES MURS (ACT HLM)**
  - **LE SERVICE PREVENTION, REDUCTION DES RISQUES VIH/IST, VHC,  
TROD, GRAND LITTORAL 59/62**
  - **LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE A DOMICILE  
(SAD)**

## **DE L'ASSOCIATION ADIS**



Antenne ADIS 59 : 19 rue du Docteur Louis Lemaire BP 64 195 59 378 DUNKERQUE cedex 1 – Tél : 03.28.59.19.19

Antenne ADIS 62 : 129D 131C Digue Gaston Berthe 62 100 CALAIS – Tél : 03.21.97.27.38

Antenne ADIS 62 : 122 Quai Gambetta 62 200 BOULOGNE SUR MER – Tél : 03.21.33.89.51

Antenne ADIS 62 : 3 rue du Collège 62 000 ARRAS – Tél : 03.21.73.42.08

Antenne ADIS 62 : 32 rue Maurice Raphaël 62 630 ETAPLES SUR MER – Tél : 03.61.49.21.55

Antenne ADIS 62 : Place Suger, Résidence Suger, local 5 62 500 SAINT-OMER – Tél : 03.61.51.00.81

Mail : [contact@asso-adis.com](mailto:contact@asso-adis.com)

Site Internet : [www.asso-adis.com](http://www.asso-adis.com)

## SOMMAIRE

<b>1. L'ADIS</b>	
INTRODUCTION	3
1.1. Historique	4
1.2. Les valeurs	5
1.3. Le cadre législatif	6
1.4 La zone d'intervention	6
1.5. L'équipe - organigramme	7
1.6. L'activité globale de l'ADIS en 2024	8
<b>2. LE SERVICE D'APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) HEBERGEMENT</b>	
2.1. Candidatures, admissions et refus d'admissions	9
2.2. La file active	10
2.3 Les activités réalisées	12
2.4 Les sorties	13
<b>3. LE SERVICE D'APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) HORS LES MURS</b>	
3.1. Candidatures, admissions et refus d'admissions	15
3.2. La file active	16
3.3 Les activités réalisées	17
3.4 Les sorties	18
<b>4. SERVICE PREVENTION / REDUCTION DES RISQUES VIH, IST, VHC, DEPISTAGE (TROD)</b>	
4.1. A destination des publics spécifiques HSH/FSF et LGBTQI+	20
4.2 A destination du public jeunes 16-25 ans en insertion (hors milieu scolaire)	23
4.3 A destination du public migrant	24
4.4 A destination du public incarcéré	26
4.5 La prestation de dépistage TROD VIH/VHC/VHB	27
<b>5. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE A DOMICILE (SAD)</b>	<b>30</b>
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>31</b>

## 1. L'ADIS

### ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES EN SANTE

#### INTRODUCTION

L'introduction du rapport d'activités 2023 mettait en exergue une absence de lisibilité financière liée à des financements annuels (offre de marché, baisse de financement...), ce qui ne permettait pas à l'ADIS de pérenniser certains emplois. L'attente de l'accord tardif (fin 2023) du financement de l'ARS pour le déploiement du dispositif ACT Hors Les Murs a amené de l'inquiétude au sein des équipes.

En 2024, l'ADIS a encore prouvé sa capacité d'adaptation et sa réactivité afin de décliner une même qualité de services et ce sur six territoires en déployant ce nouveau dispositif de 25 places sur un exercice. L'augmentation du nombre de places ACT Hébergement soit 33 ACT Hébergement et 25 ACT Hors Les Murs, et un service de prévention en santé sexuelle. Tout ceci a nécessité une réorganisation managériale, la mise en œuvre d'actions sur la qualité de vie au travail, l'augmentation des temps de réunions techniques, de supervision, des équipes, et une nécessité de communiquer auprès de l'ensemble des partenaires des différents territoires couverts par l'ADIS.

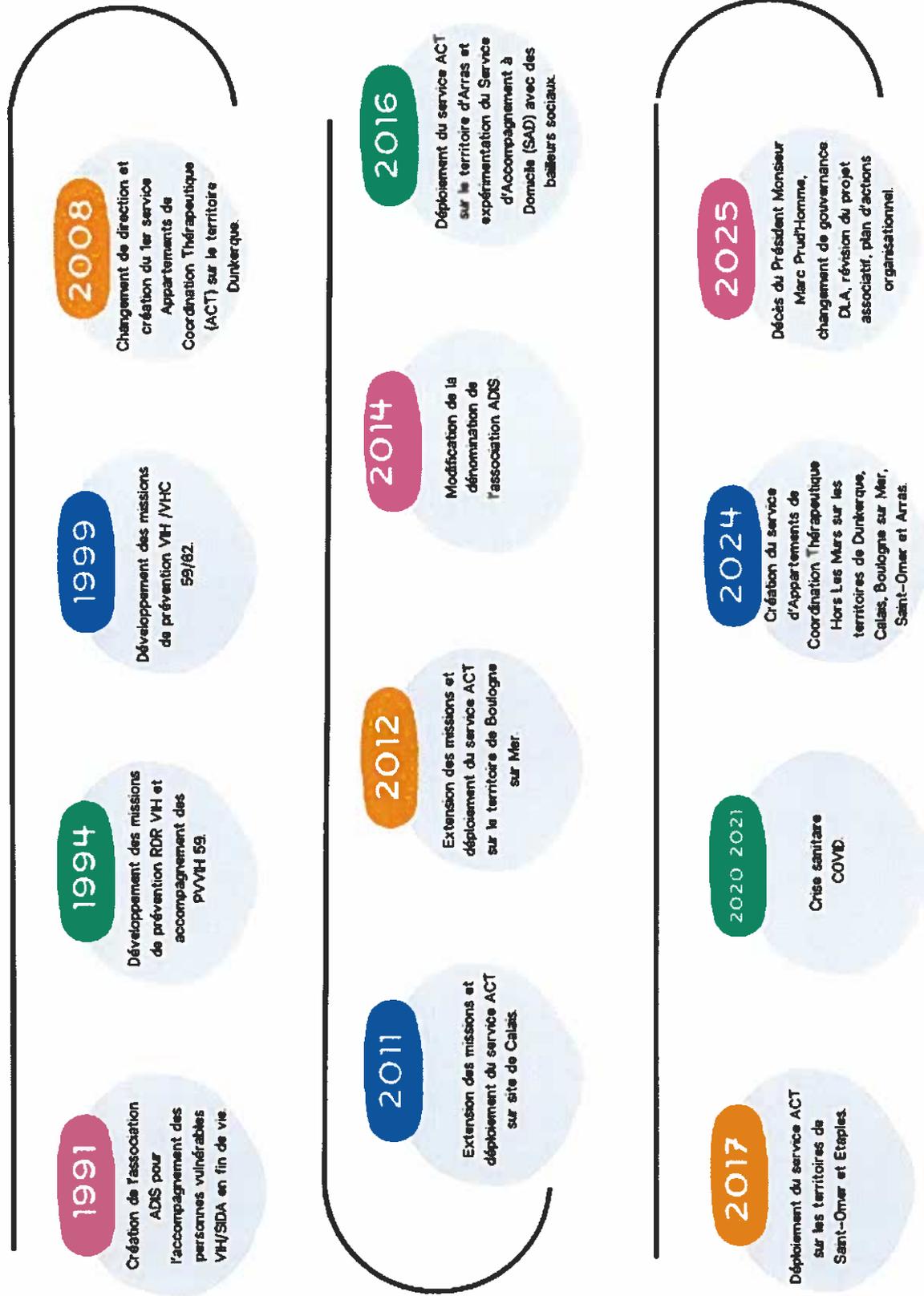
*Début 2025, c'est avec une grande tristesse que le Conseil d'Administration, les salariés, les patients ont appris le décès de Monsieur Marc PRUD'HOMME, Président et fondateur. Cependant, l'ADIS poursuivra « son chemin » en perpétuant ses valeurs, son implication sans faille auprès des personnes les plus vulnérables.*

Je vous souhaite bonne lecture,

Catherine DANIEL

Directrice des services et des établissements de l'association ADIS.

## 1.1 HISTORIQUE DE L'ADIS



Certains textes constituent la base de notre travail quotidien :

## 1.2 LES VALEURS :

Depuis sa création en 1991, l'association ADIS s'engageait à lutter contre toutes discriminations initialement vers les personnes touchées par le VIH, VHC.

**Au fil des années, l'ADIS a fait évoluer ses missions, en développant de nouvelles compétences médico-psycho-sociales.**

**Fin 2024, les valeurs restent les mêmes, l'écoute, le respect, l'accompagnement de toute personne quel que soit sa situation, son parcours de vie, sa religion, sa culture, son orientation sexuelle, sa pathologie... même si les missions ont été amenées à évoluer, l'ADIS s'appuie sur les principes et les valeurs de la République Française.**

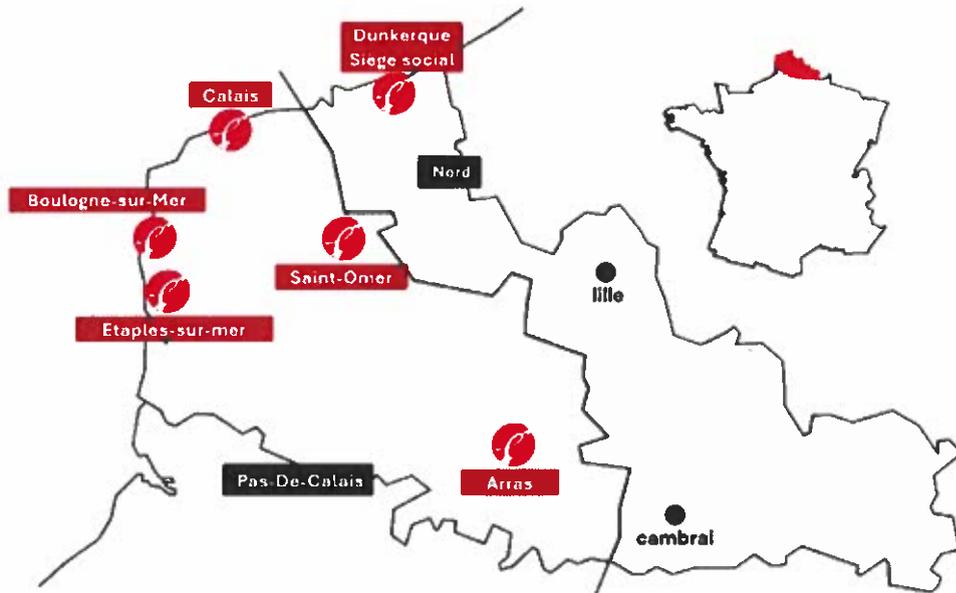
L'ADIS s'appuie également sur certains textes de référence tels que :

- 1 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen qui a pour fondement la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.
- 2 La déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948 qui précise dans son article 29 : « chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et des libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique »
- 3 La charte sociale européenne adoptée en 1961 et révisée en 1996 qui reconnaît le droit à la sécurité sociale et le droit à l'aide et à l'action sociale.
- 4 Le code de l'action sociale et de la famille qui dans son article L .3113 garantit l'exercice des droits et libertés individuels à toute personne prise en charge selon le principe d'égalité et de neutralité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, lui sont assurés : le respect de la dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ; une prise en charge et un accompagnement individualisés de qualité favorisant sa démarche de soins ; la confidentialité des informations le concernant ; l'accès à toute information la concernant ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ; une information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ; la participation directe à la mise en œuvre du projet d'accueil et personnalisé qui la concerne.
- 5 L'OMS définition de la santé.
- 6 Contrat d'engagement Républicain
- 7 Promotion de la bienveillance
- 8 Sécurisation des données personnelles avec un référent interne DPO, pour l'association.

### 1.3 LE CADRE LEGISLATIF

L'association pour le Développement des Initiatives en Santé est une association à but non lucratif, de type loi 1901, régie par la convention collective nationale de l'Aide et de l'Accompagnement, les Soins et Services à Domicile du 6 mai 1970, n° 3381

### 1.4 LA ZONE D'INTERVENTION de 250 kms sur le Grand Littoral 59/62 et sur l'Arrageois.



A fin 2024, l'ADIS comprend 6 sites d'accueil des publics et des bureaux professionnels, financés par la Direction de l'Offre Médico-Sociale de l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France, et 33 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) individuels en diffus soit :

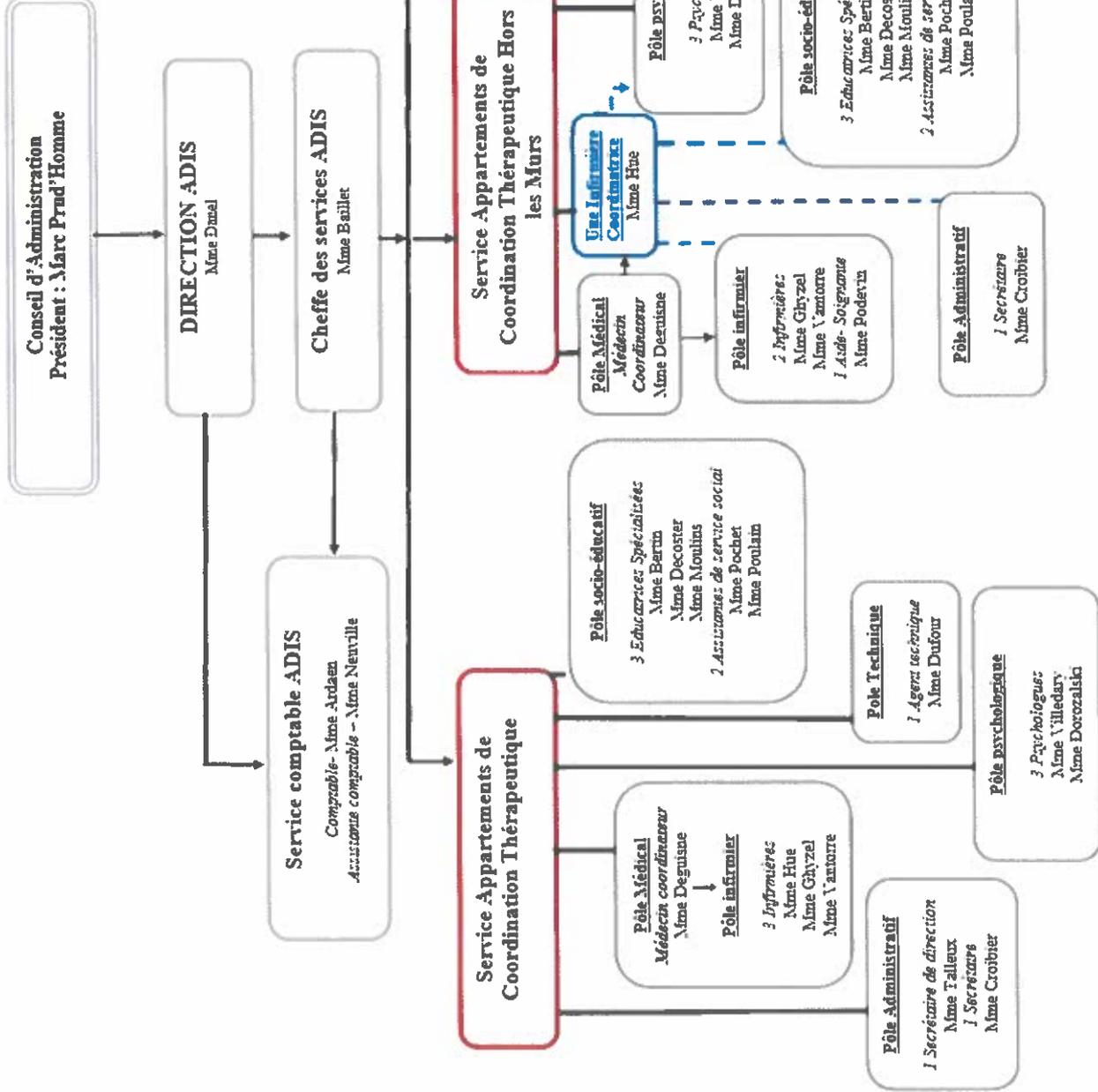
- 6 sur Dunkerque dont 1 place sortant de prison,
- 5 sur Calais,
- 5 sur Boulogne sur Mer,
- 7 sur Arras dont 2 places sortant de prison,
- 5 sur Saint-Omer,
- 5 sur Etaples sur Mer.

ET 25 places ACT Hors Les Murs, soit :

- 5 sur Dunkerque,
- 5 sur Calais,
- 5 sur Boulogne sur Mer.
- 5 sur Arras,
- 5 sur Saint-Omer.

# 1.5 ORGANIGRAMME DE L'ADIS – TOUS SERVICES CONFONDUS

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL ASSOCIATION ADIS



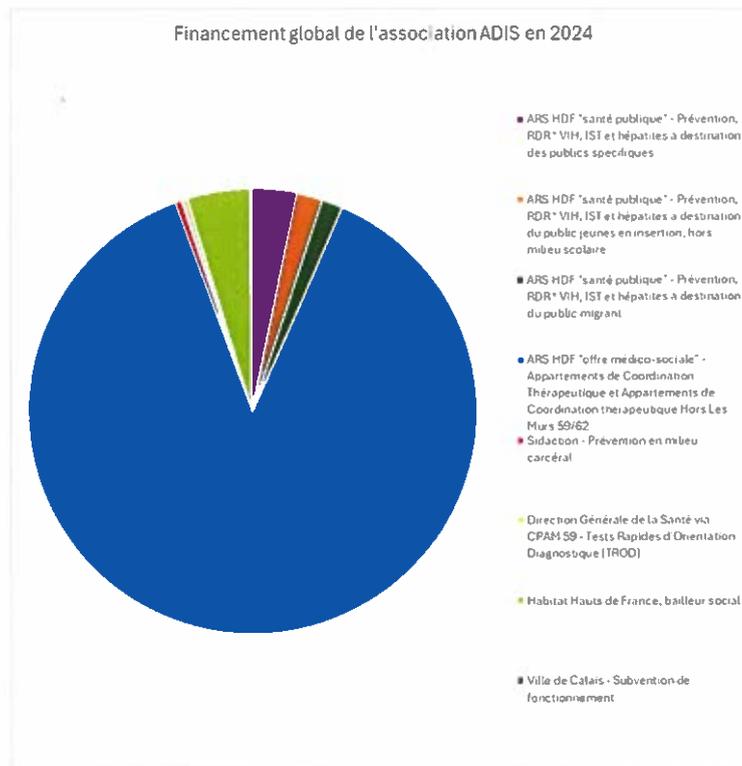
En 2024, 25 CDI et 2 CDD (remplacement congés maternité)

ETP soit 23,88

Salariés entrants en 2024 : 4

Salariés sortants : 6 dont les 2 CDD

## 1.6 L'ACTIVITE GLOBALE DE L'ADIS en 2024



### Temps d'échanges avec les financeurs :

- Direction de l'Offre Médico-Sociale ARS : 0
- Direction Promotion Santé ARS : 1 (dialogue de gestion, en visio),
- Bailleur social Habitat Hauts de France : 2 (en présentiel),
- Sidaction : 4 (en visio).

Nombre de Conseils d'Administration : 4

Nombre d'Assemblée Générale : 1

Travail réalisé par le Conseil d'Administration : début de la révision des statuts.

Révision et mise en conformité de l'ensemble des contrats de travail des salariés en lien avec l'ouverture du service ACT Hors Les Murs : dossier suivi par l'avocate Maître Dominique DRIMARACCI, spécialisée dans le droit social cabinet FIDAL, membre du pôle droit des associations, barreau de Saint-Omer.

# ADIS, C'EST QUOI ?

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS & AUX DROITS

- À sa création en 1991, l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé) s'engageait à accompagner et à lutter contre toutes les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et leurs proches.
- Au fil des années, ses missions ont évolué vers la **prévention en santé sexuelle et l'accompagnement, dans l'écoute, le respect et le non-jugement**, de toute personne vulnérable, en situation de précarité, atteinte ou non de pathologie chronique.

## 4 SERVICES

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

APPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS-LES-MURS

PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE



## BESOIN D'AIDE ?

N'attendez pas, prenez contact avec notre équipe dès aujourd'hui

**calais**

1156, 1290, 131C DIGUE GASTON BERTHE  
62100 CALAIS

**dunkerque**  
(siège social)

19 RUE DU DOCTEUR LOUIS LEMAIRE  
59140 DUNKERQUE

**saint-omer**

RÉSIDENTIE SUGER, LOCAL 5  
62500 SAINT-OMER

**boulogne-sur-mer**

122 QUAI GAMBETTA  
62200 BOULOGNE-SUR-MER

**étaples-sur-mer**

32 RUE MAURICE RAPHAËL  
62630 ÉTAPLES-SUR-MER

**arras**

3 RUE DU COLLÈGE  
62000 ARRAS

# LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

conseiller

accompagner

soutenir

orienter

aider

écouter



 @associationadis

[www.asso-adis.com](http://www.asso-adis.com)

 [contact@asso-adis.com](mailto:contact@asso-adis.com)

 **03 21 97 27 38**

Numéro unique

 **ADIS**  
INFORMER & ACCOMPAGNER

Une initiative soutenue par

 **ars**  
Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

## Les Appartements de Coordination

**Thérapeutique (ACT), logements autonomes et individuels en centre ville et à proximité des bureaux, sont destinés aux personnes en situation de précarité, atteintes d'une pathologie chronique somatique.**

Dès lors qu'elles s'engagent dans une démarche d'accompagnement personnalisé.

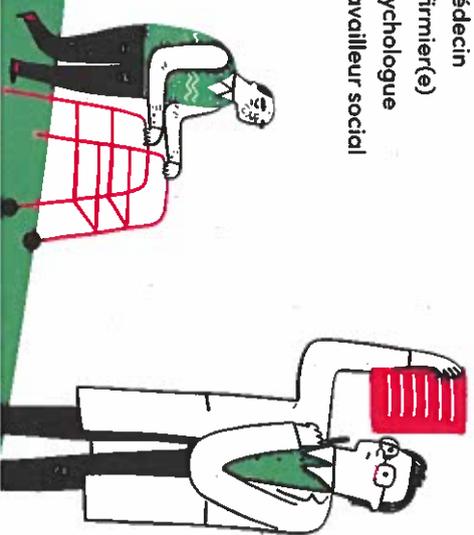
## POUR QUI ?

Les personnes (adultes ou enfants) ayant une pathologie chronique somatique (diabète, cancer, problèmes cardiaques, VIH, BPCO...), en démarche de soins et en situation de précarité.

## PAR QUI ?

Une équipe pluridisciplinaire vous oriente :

- Médecin
- Infirmier(e)
- Psychologue
- Travailleur social



## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

L'ADIS dispose de 33 appartements individuels (du studio au F3) répartis sur Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras, Etaples-sur-Mer et Saint-Omer.

Ces appartements sont intégralement meublés et équipés.

En fonction des besoins spécifiques et attentes de la personne, un **accompagnement pluridisciplinaire lui est proposé : démarches médicales, socio-éducatives et psychologiques.** La personne accueillie peut être accompagnée par sa famille.

Sous forme d'entretiens à domicile, dans nos bureaux, d'accompagnement aux rendez-vous, avec le patient, l'équipe professionnelle de service ACT :

- coordonne le parcours de soins
- éduque à la santé
- apporte un soutien psychologique
- propose un accompagnement socio-éducatif.

À sa sortie, la personne est orientée vers les services de droit commun avec un retour dans un logement autonome si la situation le permet.

## L'ADMISSION

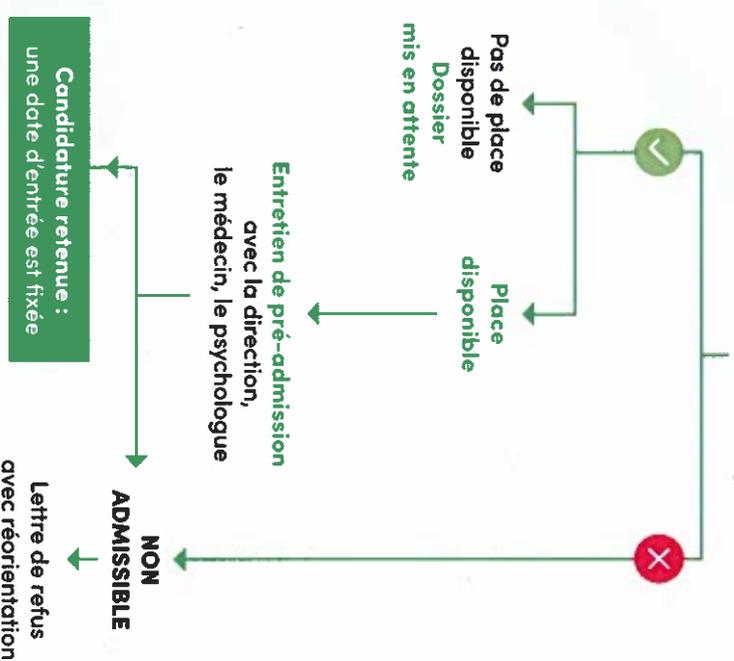
### DOSSIER DE CANDIDATURE

**Dossier social :** Rapport social détaillé et lettre de motivation à envoyer à la Directrice de l'ADIS.  
**Dossier médical :** à envoyer au médecin coordinateur avec rapport médical détaillé.



### ADMISSIBILITÉ

Étude du dossier social et médical en commission pluridisciplinaire.



## 2.1- CANDIDATURES, ADMISSIONS ET REFUS D'ADMISSION :

A/ CANDIDATURES RECUES DANS L'ANNEE :

	Femmes	Hommes	Transgenre	Total
Nombre de candidatures reçues dans l'année	27	69	2	98
Dont nombre de candidatures avec accompagnant	13	10		23

Parmi les candidatures reçues dans l'année, la répartition selon la pathologie chronique ayant motivée la demande des candidats :

	Femmes	Hommes	Transgenre	Total
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	1	4		5
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	6	10		16
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	4	11		15
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	1	2		3
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4	9		13
Accident vasculaire cérébral invalidant	1			1
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	1	4		5
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5	3		8
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1			1
Cirrhoses		3		3
Maladie d'Alzheimer et autres démences		1		1
Polyarthrite rhumatoïde évolutive		1		1
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives		1		1
Sclérose en plaques	1	1		2
Addictions	1	10		11
Transition de genre			2	2
Pas de pathologie chronique		1		1
Verneuil		1		1
Pathologie sensorielle		1		1
Algies		1		1
Encéphalopathie toxique		1		1
Tétraplégie		1		1
Ne sait pas, non renseigné	1	3		4
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>69</b>	<b>2</b>	<b>98</b>

Parmi les candidatures reçues dans l'année, 41 personnes étaient atteintes de plusieurs pathologies.

Parmi les candidatures reçues, 26 personnes présentaient des conduites addictives (hors tabac, jeux...).

**B/ ADMISSION DANS L'ANNEE :**

Nombre de personnes admises dans l'année de référence : 22

Nombre de personnes admises sur liste d'attente : 5

**C/ REFUS D'ADMISSION DANS L'ANNEE :**

Nombre de candidatures refusées dans l'année : 61

Nombre de refus d'admission en raison d'une absence de place disponible	12
Nombre de refus car la personne nécessite une prise en charge hospitalière	2
Nombre de refus car la personne manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	3
Nombre de refus en raison des conduites addictives	11
Nombre de refus en raison des comorbidités psychiatriques	8
Nombre de refus car le dossier est hors critères médicaux (pas de pathologie chronique, pas de nécessité de coordination médicale)	1
Nombre de refus car la personne possède déjà un logement autonome	1
Nombre de refus car une coordination médicale est déjà en place	1
Nombre de refus car uniquement un besoin urgent d'un logement	7
Nombre de refus car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne	1
Nombre de refus car le dossier est incomplet	5
Nombre de refus car la personne n'a pas donné suite, une autre solution a été trouvée, la personne a refusé...	4
Nombre de refus car la personne est sans perspective de sortie du dispositif	2
Non adhésion aux soins	3
<b>Total</b>	<b>61</b>

**2.2 LA FILE ACTIVE**

La file active : les personnes occupant une place du dispositif dans l'année (personnes présentes au 31/12 + personnes sorties dans l'année).

	Femme	Homme	Transgenre	Total
Nombre de personnes accompagnées dans l'année (File active)	19	25	1	45
<b>dont</b> nombre de personnes allophones	3	3		6
<b>dont</b> nouvelles personnes accompagnées dans l'année	9	13		22
<b>dont</b> nombre de sortants dans l'année	9	11	1	21
Nombre total d'accompagnants dans l'année		2 adultes et 9 mineurs = 11		
<b>dont</b> nouveaux accompagnants dans l'année		1 adulte et 5 mineurs = 6		

## A/ SITUATION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE OU SORTANT DE PRISON

Nombre de personnes accompagnées sous main de justice ou sortant de prison : 6

Nombre de personnes accompagnées sous main de justice ou sortant de prison	6
Dont (situation à l'admission) :	
Aménagement de peine	2
Sortie de prison (libération)	4

## B/ PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN FONCTION DE LEUR(S) PATHOLOGIE(S)

Nombre de personnes ayant la pathologie chronique suivante, ayant justifié l'admission :

	Femme	Homme	Transgenre	Total
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	1	1		2
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	4	6		10
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	5	7		12
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)		1		1
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves		1		1
Accident vasculaire cérébral invalidant	1			1
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2	3		5
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	1			1
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1			1
Maladie de Parkinson		1		1
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1	1		2
Transformation transidentité			1	1
Fibromyalgie	1			1
Verneuil	1	1		2
Maladie de Meunière		1		1
HTA	1	1		2
Algie vasculaire de la face		1		1
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>45</b>

### COMORBIDITES CHRONIQUES ASSOCIEES :

Nombre de personnes accompagnées avec au moins une comorbidité (hors addiction et handicap) : 18

Nombre de personnes ayant la comorbidité chronique suivante :

	Femme	Homme	Transgenre	Total
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)		1		1
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	1	4		5
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	1	2		3
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme)	1	1		2

grave)				
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	2	4		6
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1	1		2
Cirrhoses	1			1
Maladie d'Alzheimer et autres démences	1			1
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives		1		1
Obésité morbide	1			1
Ostéoporose	3	1		4
Troubles de l'humeur	4			4
Discopathie	1	1		2
Chirurgie bariatrique		1		1
Pathologie endocrinienne		1		1
Prostate		2		2
Syndrome dépressif	1	1		2
SAS		2		2
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>41</b>

#### PRATIQUES ADDICTIVES RELEVANT DE PROBLEMATIQUES PATHOLOGIQUES :

Nombre de personnes accompagnées avec un :

Usage à risque ou nocif d'alcool	11
Usage à risque ou nocif de tabac	6
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives	2
Traitement de substitution aux opiacés	0
Usage à risque ou nocif de médicaments	5
Addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	3

#### C/ SITUATION DE HANDICAP :

Nombre de personnes accompagnées avec une situation de handicap reconnue par la MDPH : 11 femmes et 6 hommes.

### **2.3 LES ACTIVITES REALISEES**

A/ NOMBRE D'ENTRETIENS DE PRE-ADMISSION DANS L'ANNEE : 27 (réalisés x 3 professionnels).

#### B/ MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-PSYCHO-SOCIAL

	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de personnes accompagnées concernés
Médecin	89	40
Personnel paramédical	1143	43
Psychologue	385	40
Professionnels de la filière socio-éducative	1874	42
Directeur ou chef de service	113	45

Nombre d'activités de groupe dans l'année	30
Nombre de personnes accompagnées ayant participé à ces activités de groupe	20

#### C/ SOUTIEN ET SUIVI PAR L'EQUIPE DE L'ACT APRES LA SORTIE

Nombre de personnes sorties dans l'année ayant bénéficié d'un suivi / soutien après leur sortie	16		
	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 mois à 1 an
Nombre de personnes sorties suivies dans l'année pendant :	16		

## 2.4 LES SORTIES

Nombre de personnes accompagnées sorties du dispositif dans l'année : 23

### A/ ORIENTATIONS EFFECTIVES APRES LA SORTIE

Décès pendant l'accompagnement	1
Ayant eu accès à un logement autonome avec bail direct	13
Ayant accédé à un hébergement pérenne chez des proches	2
Ayant accédé à un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, hébergement d'urgence...)	2
Ayant intégré un établissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	1
Sans hébergement	1
Ne sait pas, non renseigné	1
Parmi ces sortants :	
Sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs	4
Ont rompu le contrat d'accompagnement à leur initiative	
Ont été exclus du dispositif	1

### B/ LES DUREES DE SEJOUR

	Nombre de personnes accompagnées au 31/12 dans l'ACT (période totale, si allers-retours)	Nombre de personnes sorties dans l'année qui étaient accompagnées dans le dispositif depuis:
0 à 6 mois	11	4
6 à 12 mois	7	4
12 à 18 mois	3	5
18 à 24 mois	3	5
Plus de 2 ans		3
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>21</b>

TAUX D'OCCUPATION 2024 : 70%

### ANALYSE :

En 2024, 45 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement pluridisciplinaire en ACT hébergement ; une majorité de profils vivant seuls et orientés pour un grand nombre par les services sociaux des centres hospitaliers ou des centres pénitentiaires.

On observe au niveau des dossiers de candidatures, un vieillissement des personnes ayant besoin d'être accompagnées ; l'équipe se heurte donc aux problématiques de perte d'autonomie de ce public avec des réorientations complexes (EHPAD/béguinage...). Le manque de structures ou de places en établissement médico-social pour ce public est à souligner.

Par ailleurs, les pathologies comme les cancers sont de plus en plus fréquentes et sont souvent associées à des comorbidités, nécessitant une prise en charge globale et adaptée. Ces prises en charge nécessitant pour certaines situations des accompagnements en fin de vie, la Direction reste vigilante à diversifier les modalités d'accompagnement et les profils des personnes accueillies.

On constate également une hausse des dossiers présentant des troubles psychiatriques ou des problématiques en addictologie, les ACT restent encore trop souvent confondus avec les appartements thérapeutiques psychiatriques ou addicto, très peu présents sur les territoires où l'ADIS est implantée.

Enfin, la carence de logements vacants sur les différents territoires est récurrente et certaines personnes à la recherche « d'un logement uniquement » postulent sur nos dispositifs médico-psycho-sociaux, ce qui oblige la direction à redoubler de vigilance lors de l'étude des candidatures en commission.

# ADIS, C'EST QUOI ?

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS & AUX DROITS

- À sa création en 1991, l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé) s'engageait à accompagner et à lutter contre toutes les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et leurs proches.
- Au fil des années, ses missions ont évolué vers la **prévention en santé sexuelle et l'accompagnement, dans l'écoute, le respect et le non-jugement**, de toute personne vulnérable, en situation de précarité, atteinte ou non de pathologie chronique somatique.

## 4 SERVICES

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

APPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

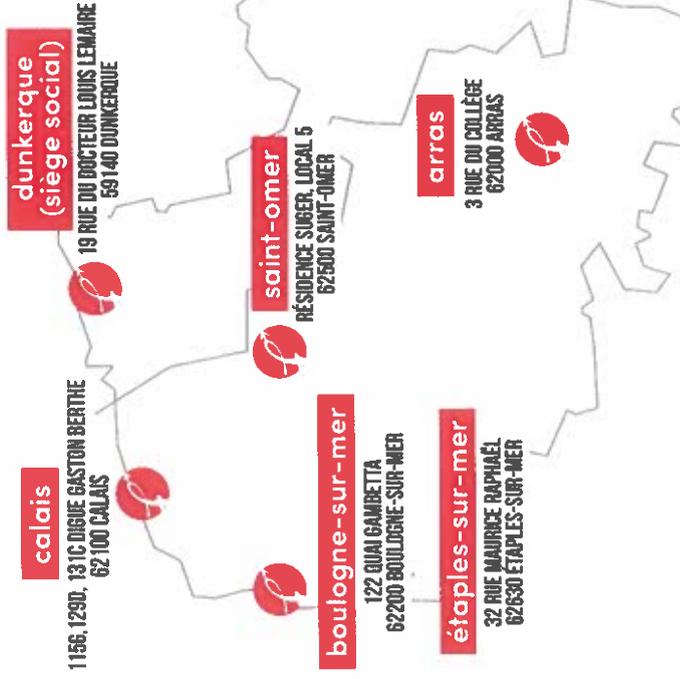
APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS-LES-MURS

PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE



## BESOIN D'AIDE ?

N'attendez pas, prenez contact avec notre équipe dès aujourd'hui



# LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS LES MURS ÉQUIPE MOBILE

accompagner

conseiller

orienter

aider

soutenir

écouter



03 21 97 27 38

Numéro unique

contact@asso-adis.com

[www.asso-adis.com](http://www.asso-adis.com)

@associationadis

**ADIS**  
INFORMER & ACCOMPAGNER

Une initiative soutenue par

**ars**  
Association Régionale de Santé  
Nord-Pas-de-Calais

**L'équipe mobile des Appartements de Coordination Thérapeutique Hors les Murs propose un accompagnement pluridisciplinaire centré sur le projet de soins ainsi que les démarches administratives socio-éducatives et psychologiques.**

## POUR QUI ?

Les personnes (adultes ou enfants) ayant une pathologie chronique somatique (diabète, cancer, problèmes cardiaques, VIH, BPCO...), en démarche de soins et en situation de précarité.

## PAR QUI ?

Une équipe pluridisciplinaire vous oriente :

- Coordinatrice du service
- Médecin
- Aide soignante
- Infirmier(e)
- Psychologue
- Travailleur social



## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Le service d'accompagnement d'Appartement de Coordination Thérapeutique Hors les Murs propose des entretiens au domicile, des accompagnements en consultations médicales et / ou aux rendez-vous administratifs.

Dans un premier temps et à plusieurs reprises, l'équipe pluridisciplinaire va rencontrer la personne en présence ou non du partenaire, afin d'établir un diagnostic des besoins :

- Gestion de la santé
- Autonomie financière et administrative
- Réinsertion sociale et professionnelle
- Vie familiale, sociale, affective, sexuelle...
- Bien-être psychologique

Un contrat d'accompagnement et un projet personnalisé seront signés pour une durée de 2 mois à 2 ans.

## OBJECTIFS VISÉS

Tout en préparant le relais vers des structures extérieures :

- Retour aux soins et aux droits
- Maintien dans le logement ou mutation de la personne si nécessaire.

## PROCÉDURE D'ENTRÉE



### ORIENTATION

par les partenaires  
(centres hospitaliers, services sociaux,  
médecin de ville...)



### PHASE DE DIAGNOSTIC

Rencontre de la personne  
avec les différents membres de l'équipe ADIS.



### SIGNATURE

du contrat d'accompagnement  
avec la direction



### MISE EN PLACE DU PROJET PERSONNALISÉ

en fonction des besoins de la personne.



### 3.1- CANDIDATURES, ADMISSIONS ET REFUS D'ADMISSION :

#### A/ CANDIDATURES RECUES DANS L'ANNEE :

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidatures reçues dans l'année	14	11	25
Dont nombre de candidatures avec accompagnant	3	5	8

Parmi les candidatures reçues dans l'année, la répartition selon la pathologie chronique ayant motivée la demande des candidats :

	Femmes	Hommes	Total
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	2	2	4
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant		3	3
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves		2	2
Accident vasculaire cérébral invalidant	1		1
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	1	1	2
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	3		3
Maladie d'Alzheimer et autres démences		1	1
Scoliose idiopathique structurale évolutive		1	1
Anorexie	1		1
Pas de pathologie chronique	2		2
Maladie de Ménière		1	1
Syndrome ovaire polykystique	1		1
Epilepsie	1		1
Sans	2		2
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>25</b>

Parmi les candidatures reçues, 1 personne présentait des conduites addictives (hors tabac, jeux...).

#### B/ ADMISSION DANS L'ANNEE :

Nombre de personnes admises dans l'année de référence : 21

Nombre de personnes accompagnées, admises dans l'année et orientées par :

Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	1
Lit Halte Soins Santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	1
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	1
Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	3
Association d'aide aux malades	1
Initiative de la personne ou des proches	2

Professionnels du 1 <sup>er</sup> recours	1
ACT hébergement du même gestionnaire	5
Un bailleur social	2
Logement d'abord	1
Ne sait pas, non renseigné	1
<b>Total</b>	<b>19</b>

### C/ REFUS D'ADMISSION DANS L'ANNEE :

Nombre de candidatures refusées dans l'année : 4

Nombre de refus en raison des comorbidités psychiatriques	2
Nombre de refus car la personne n'a pas donné suite, une autre solution a été trouvée, la personne a refusé...	2
<b>Total</b>	<b>4</b>

## 3.2 LA FILE ACTIVE

La file active : les personnes occupant une place du dispositif dans l'année (personnes présentes au 31/12 + personnes sorties dans l'année).

	Femme	Homme	Total
Nombre de personnes accompagnées dans l'année (File active)	12	9	21
<b>dont</b> nombre de personnes allophones		1	1
<b>dont</b> nouvelles personnes accompagnées dans l'année	10	9	19
<b>dont</b> nombre de sortants dans l'année	3	4	7
Nombre total d'accompagnants dans l'année	13 adultes et 6 mineurs = 19		
<b>dont</b> nouveaux accompagnants dans l'année	13 adultes et 6 mineurs = 19		

### A/ PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN FONCTION DE LEUR(S) PATHOLOGIE(S)

Nombre de personnes ayant la pathologie chronique suivante, ayant justifié l'admission :

	Femme	Homme	Total
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	1	2	3
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	1	2	3
Accident vasculaire cérébral invalidant	1		1
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	1		1
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	1		1
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1	1	2
Maladie d'Alzheimer et autres démences		1	1
Scoliose idiopathique structurale évolutive		1	1
Maladie de Meunière		1	1
Syndrome de l'ovaire polykystique	1		1
Discopathie	1		1
Hypothyroïdie	2		2

HTA		1	1
Epilepsie	1		1
Investigation tumeur sein	1		1
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>21</b>

#### COMORBIDITES CHRONIQUES ASSOCIEES :

Nombre de personnes accompagnées avec au moins une comorbidité (hors addiction et situation de handicap) : 14

Nombre de personnes ayant la comorbidité chronique suivante :

	Femme	Homme	Total
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant		1	1
Accident vasculaire cérébral invalidant	1		1
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)		1	1
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1		1
Addiction	1		1
Ostéoporose	2		2
Anorexie mentale	1		1
HTA	2	1	3
SAS	1	1	2
Glaucome		1	1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>

#### PRATIQUES ADDICTIVES RELEVANT DE PROBLEMATIQUES PATHOLOGIQUES :

Nombre de personnes accompagnées avec un :

Usage à risque ou nocif d'alcool	6
Usage à risque ou nocif de tabac	5
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives	2
Traitement de substitution aux opiacés	0
Usage à risque ou nocif de médicaments	2
Addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	0

#### B/ SITUATION DE HANDICAP :

Nombre de personnes accompagnées avec une situation de handicap reconnue par la MDPH : 1 femme et 5 hommes.

#### C/ MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

Nombre de personnes accompagnées dans leurs logements durables	9
Nombre de personnes accompagnées dans une institution sociale du dispositif national d'accueil (DNA)	3
Nombre de personnes avec un logement précaire	9

### **3.3 LES ACTIVITES REALISEES**

A/ NOMBRE D'ENTRETIENS DE PRE-ADMISSION DANS L'ANNEE : 25

## B/ MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-PSYCHO-SOCIAL

	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de personnes accompagnées concernés
Médecin	4	5
Personnel paramédical	356	19
Psychologue	36	13
Professionnels de la filière socio-éducative	171	17
Coordinatrice	27	21

### 3.4 LES SORTIES

Nombre de personnes accompagnées sorties du dispositif dans l'année : 7

Dont, nombre de sortants :

Ayant été accompagnés dans leur logement durable	4
Ayant été accompagnés en institution sociale ou dédiée aux demandeurs d'asile	2
Ayant été accompagnés dans leur hébergement précaire (squat, bidonville, chez des proches...) ou qui étaient sans hébergement	1
<b>Total</b>	<b>7</b>

### A/ LES DUREES DE SEJOUR

	Nombre de personnes accompagnées au 31/12 dans l'ACT (période totale, si allers-retours)	Nombre de personnes sorties dans l'année qui étaient accompagnées dans le dispositif depuis:
0 à 6 mois	4	4
6 à 12 mois	10	3
12 à 18 mois		
18 à 24 mois		
Plus de 2 ans		
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>7</b>

TAUX D'OCCUPATION 2024 : 41%

#### ANALYSE :

L'autorisation pour l'ouverture des 25 places d'ACT Hors Les Murs nous est parvenue fin décembre 2023.

Il a donc fallu repenser toute l'organisation de terrain (ré-affectation des postes en CDI, en fonction des lieux d'habitation, des territoires et d'exercice afin d'éviter au maximum les déplacements et favoriser la qualité de vie au travail des équipes).

De plus, il a fallu communiquer auprès de tous les partenaires sur cette nouvelle mission et ce, sur tous les territoires géographiques.

En fonction du maillage territorial, les premières orientations vers le dispositif ACT HLM ont été enregistrées en début de second trimestre 2024.

Il a fallu ensuite adapter notre fonctionnement aux problématiques spécifiques du Hors les murs (peu de données médicales, difficultés pour remplir le dossier de candidatures...) et/ou la présence de professionnels sur le lieu de vie de la personne (équipe éducative par exemple en CHRS..) avec la nécessité de travailler sur la complémentarité des 2 équipes professionnelles...

Fin 2024, la file active s'élève à 19 personnes accompagnées. Certaines personnes ont pu être accompagnées via le dispositif HLM pour être ensuite orientées vers les ACT hébergement et inversement.

Les dispositifs ACT hébergement et ACT HLM sont donc complémentaires et permettent d'évaluer ou de renforcer l'autonomie des personnes dans leurs parcours de vie.

En 2024, sur les 6 territoires couverts par l'ADIS seul celui d'Etaples sur Mer ne bénéficie pas du dispositif ACT Hors Les Murs, et ce malgré une forte sollicitation des partenaires sur un territoire identifié comme déficitaire en matière d'offre d'accompagnement à l'accès retour aux soins et ce pour des publics en grande précarité et isolés.

L'ADIS a sollicité l'ARS afin de prétendre à dispenser la même qualité d'offre d'accompagnement pluridisciplinaire sur les 6 territoires en déployant le dispositif ACT Hors Les Murs à Etaples sur Mer. L'ARS est consciente du besoin sur ce territoire spécifique.



# ADIS, C'EST QUOI ?

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS & AUX DROITS

➤ À sa création en 1991, l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé) s'engageait à accompagner et à lutter contre toutes les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et leurs proches.

➤ Au fil des années, ses missions ont évolué vers la **prévention en santé sexuelle et l'accompagnement, dans l'écoute, le respect et le non-jugement**, de toute personne vulnérable, en situation de précarité, atteinte ou non de pathologie chronique.

# 4 SERVICES

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

APPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

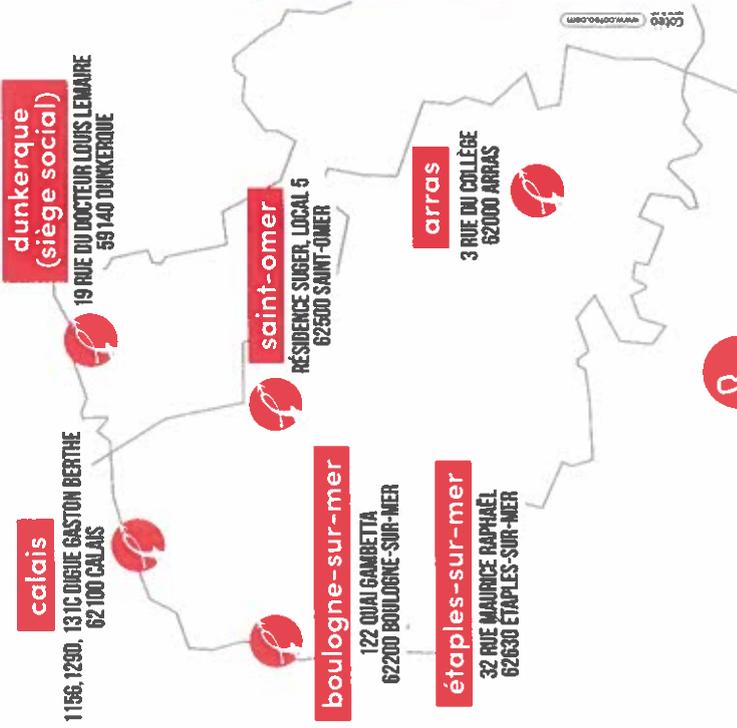
APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS-LES-MURS

PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE



# BESOIN D'AIDE ?

N'attendez pas, prenez contact avec notre équipe dès aujourd'hui



**03 21 97 27 38**

Numéro unique

[contact@asso-adis.com](mailto:contact@asso-adis.com)

[www.asso-adis.com](http://www.asso-adis.com)

[@associationadis](https://www.facebook.com/associationadis)

Une initiative soutenue par



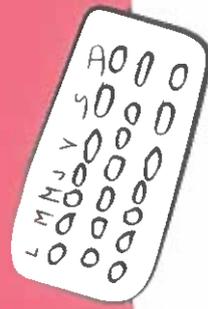
# PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE ET RÉDUCTION DES RISQUES INFECTIEUX

accompagnement individuel

dépistages rapides

interventions collectives

ateliers personnalisés



Les bons réflexes, les bonnes pratiques, cela s'apprend. Pour se protéger et protéger les autres, l'équipe ADIS vous accompagne dans la lutte contre les infections sexuellement transmissibles...

## POUR QUI ?

➤ Toute personne qui s'interroge ou souhaite s'informer sur le VIH et les IST, la sexualité, les discriminations... la santé en général.

## PAR QUI ?

Notre équipe spécialisée en santé sexuelle, en prévention et réduction des risques infectieux, est habilitée à vous déployer (Trod), à vous transmettre les informations et le protocole concernant le traitement PrEP (Prophylaxie pré-exposition) réservé à un public spécifique.



Elle peut vous orienter vers les services hospitaliers délivrant le Traitement Post-Exposition (TPE).

➤ Travailleurs sociaux (Éducateurs spécialisé(e)s, moniteurs éducateurs...)

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### INTERVENTIONS COLLECTIVES

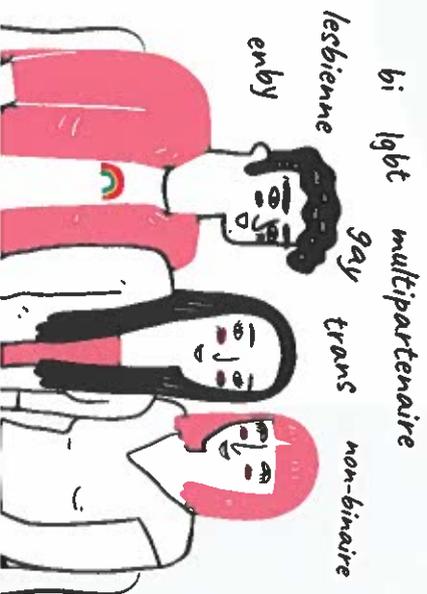
Auprès de tout public : dans les universités, centres de formation, centres sociaux, hébergements d'urgence, chez les futurs infirmiers et éducateurs...  
En groupe de 6 à 12 personnes sur une thématique définie à l'avance (VIH, hépatites, sexualités...).

Et aussi auprès des publics spécifiques, en toute confidentialité : dans les lieux de consommation sexuelle extérieurs et/ou commerciaux, sites de rencontres.

En fonction du public sont proposés des diaporamas d'informations, des jeux, des questionnaires d'évaluation.

### L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'adis peut vous recevoir sur rendez-vous et en toute confidentialité pour des dépistages rapides TROD : VIH (sida), VHB (hépatite B), VHC (hépatite C). C'est anonyme et gratuit.



## THÉMATIQUES ABORDEES



### VIH, IST

La sexualité, les moyens de protection, les prises de risques, le dépistage, la maladie, les traitements...

### HÉPATITES, TATOUAGES ET PIERCINGS

Savoir reconnaître un « bon professionnel », les prises de risques, le dépistage, la maladie, les traitements.

### DES MOTS SUR LES DIFFÉRENCES

Les différentes orientations sexuelles, les questions de genre, des cultures, le respect de ces différences, les lois...

Comment  
me protéger ?



## 4. LE SERVICE PREVENTION / REDUCTION DES RISQUES VIH, IST, VHC ET DEPISTAGE

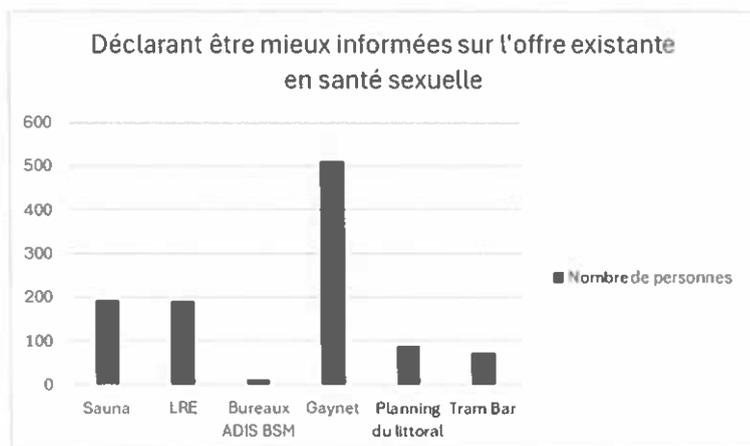
Objectif : Améliorer les connaissances du public ciblé en matière de santé sexuelle

### 4.1 A DESTINATION DES PUBLICS SPECIFIQUES HSH\*/FSF\* ET LGBTQI+\*:

(\*HSH : Hommes ayant des relations sexuelles avec des Hommes, \*FSF : Femmes ayant des relations sexuelles avec des Femmes, \*LGBT : Lesbien Gay Bi Trans Queer Intersexué +)

<p><b>Sauna libertin, HSH Le pied Marin Dunkerque</b></p> <p>17 permanences en partenariat avec l'ENIPSE</p> <p>184 hommes et 14 femmes rencontrés</p>	<p><b>LRE Littoral 59/62 Lieux de Rencontres Extérieurs</b></p> <p>8 actions sur le 59 7 actions sur le 62</p> <p>180 hommes et 11 femmes rencontrés</p>	<p><b>Bureaux ADIS Boulogne-sur-Mer</b></p> <p>6 permanences en santé sexuelle</p> <p>156 HSH rencontrés</p>	<p><b>Site de rencontres @ Gaynet</b></p> <p>280h de connexion</p> <p>564 HSH contactés</p>
<p><b>Planning Littoral de Dunkerque</b></p> <p>12 permanences</p> <p>23 hommes et 67 femmes rencontrés</p>	<p><b>Tram Bar Bar HSH LGBT</b></p> <p>5 permanences</p> <p>67 hommes et 6 femmes rencontrés</p>	<p><b>Marche des fiertés Cateis</b></p> <p>1 événement</p> <p>190 hommes et 99 femmes rencontrés</p>	<p><b>Marche des fiertés Dunkerque</b></p> <p>1 événement</p> <p>165 hommes et 206 femmes rencontrés</p>

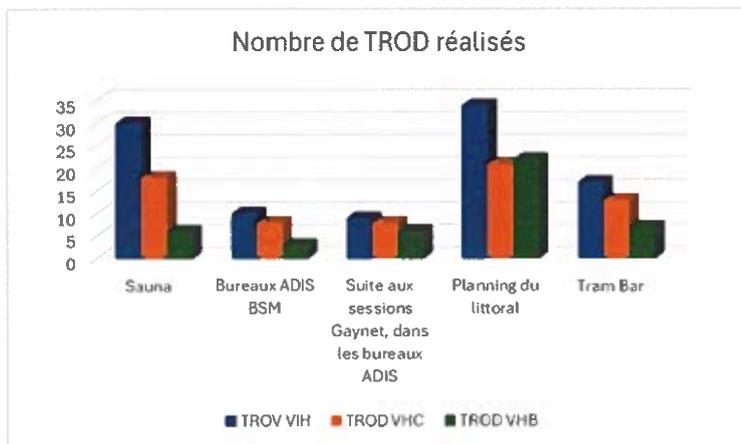
#### Quelques chiffres :



Nombre de personnes orientées vers les dispositifs de dépistage et prise en charge de droit commun :

- Sauna : l'ADIS a orienté 33 HSH vers les CEGIDD pour des bilans complets et 9 HSH vers la permanence Chemsex du Docteur Garnotel au CH de Dunkerque.
- LRE : 10 HSH ont été orientés vers les CEGIDD pour un bilan complet et 2 pour une vaccination VHB.
- Bureaux ADIS BSM : 5 HSH ont été orientés pour une PREP au CH de Boulogne sur Mer, 2 vers le CEGIDD pour un bilan complet.
- Gaynet : l'ADIS a orienté 1 HSH vers le CEGIDD pour un bilan complet et 3 orientations PREP vers le CH de Dunkerque.

- **Planning du Littoral** : 5 orientations au CEGIDD, 3 HSH et 2 FSF orientés vers le centre gay et lesbien de Lille, 3 HSH et 2 FSF orientés au planning vaccination HPV.
- **Tram Bar** : 12 personnes orientées au CEGIDD de Calais pour un bilan complet.



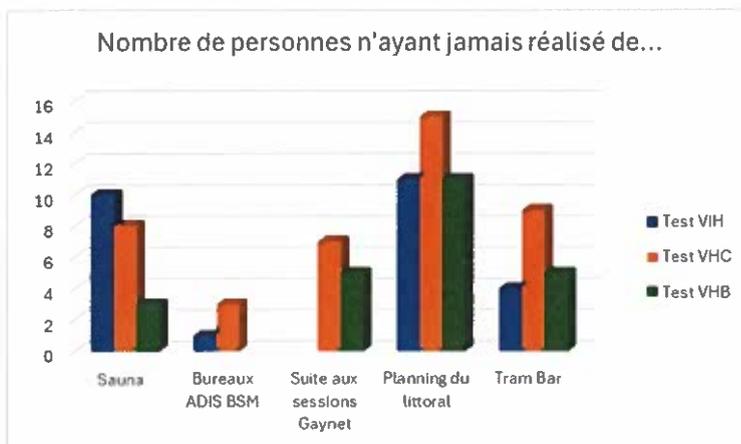
54 TROD ont été réalisés au sein du sauna pour 30 personnes.

21 TROD ont été réalisés au sein des bureaux ADIS BSM pour 10 personnes.

Suite aux sessions Gaynet, dans les bureaux ADIS, 23 TROD ont été réalisés pour 9 personnes.

76 TROD réalisés au sein du planning du littoral pour 34 personnes.

37 TROD réalisés au sein du Tram Bar pour 17 personnes.



### ANALYSE :

Les permanences en santé sexuelle chez les partenaires / bureaux ADIS : au fil du temps, la dynamique partenariale engagée avec les établissements commerciaux (Tram Bar Calais, sauna Le Pied Marin Dunkerque), les institutionnels tels que le CEGIDD, le Centre de Planification, les permanences du Docteur Garnotel au centre hospitalier de Dunkerque (permanences PREP), les CSAPA, a permis d'apporter des réponses complémentaires et « réactives » aux besoins des publics HSH / LGBTQI+.

Les permanences au sein des locaux de l'ADIS (accord de l'ARS suite à la fermeture du sexshop de Boulogne sur Mer) ainsi que la demande réelle suite aux sessions de prévention sur les sites de rencontres apportent une réponse rapide voire immédiate, pour des demandes de TROD, d'autotests, d'orientations PREP, de bilans complets...

Au-delà de la proposition de dépistage TROD, ces « espaces temps » permettent d'aborder les prises de risques sexuels, d'échanger sur les stratégies de prévention (PREP, évolution des traitements...), d'évoquer les différentes formes de discriminations (sérophobie, transphobie, question de genre...), de proposer des outils de prévention (flyers, recherche sur site internet, documentations spécifiques, préservatifs...).

L'ADIS est conventionnée avec l'ensemble des partenaires cités ci-dessus.

La déclinaison des permanences en santé sexuelle est communiquée via les réseaux sociaux des partenaires, affichages au sein des établissements et relayée lors des actions de prévention ADIS sur les sites de rencontres sur internet.

Ces permanences en santé sexuelle sont de réels leviers pour les publics HSH / LGBTQI+ éloignés de toute information. Elles apportent un « repère professionnel et non médical », une réponse en l'absence de « lieu communautaire ». C'est un public qui fréquente peu ou pas les laboratoires, les CEGIDD par peur du jugement sur ses pratiques sexuelles.

Le déploiement de ces permanences au sein des différents bureaux de l'ADIS sera évoqué lors du dialogue de gestion (avril 2025).

Les LRE : les modalités d'interventions permettent d'aller « vers » les publics fréquentant les lieux de drague extérieurs. Ces lieux sont très souvent isolés, éloignés de toute notion de sécurité (espaces dunaires – Leffrinckoucke 59, Blériot-Sangatte 62, Berck sur Mer 62, lac de Coulogne 62).

Ces actions sont couplées avec une offre de prévention en santé sexuelle sur les sites de rencontres (Gaymec...) permettant des échanges « en tchat direct » sur les prises de risques sexuels et l'incitation au dépistage.

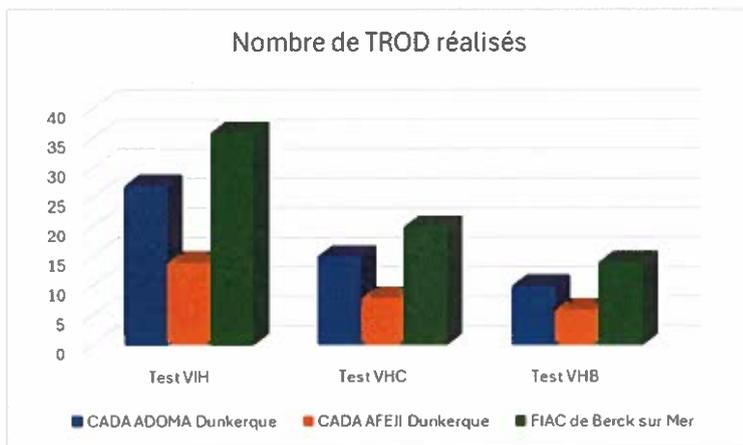
Cette prévention en santé sexuelle « combinée » permet une approche globale (sites de rencontres, présence chez les partenaires, bars à consommation sexuelle, vers les lieux de drague extérieurs...). L'objectif étant d'être au plus près des questionnements des publics ainsi que sur l'immédiateté d'une réponse ou d'un dépistage pour des publics ne souhaitant pas ou peu se rendre dans les laboratoires ou CEGIDD par peur du regard sur leurs pratiques sexuelles.

Marche des fiertés de Dunkerque et Calais : La création de ces deux événements a nécessité beaucoup d'énergie mais a pu mobiliser 660 personnes (Calais et Dunkerque), 550 préservatifs masculins et 150 préservatifs féminins ont été distribués.

L'objectif est donc atteint pour un lancement avec peu de moyens. Pour 2025, l'ADIS et les partenaires ont sollicité les municipalités afin d'avoir à disposition un chalet ou une tente permettant de proposer un consuling et des TROD (demande du public).

L'ADIS a encore gagné en visibilité grâce aux deux nouveaux « événements LGBTQI+ » jusqu'alors aucun événement de ce type n'existait sur le littoral, s'y ajoutaient l'absence d'associations communautaires et très peu d'établissements commerciaux LGBTQI+ (deux cafés pour les deux territoires). Les objectifs qualitatifs et quantitatifs ont donc été atteints.





### ANALYSE :

Les groupes sont tous constitués de personnes migrantes volontaires. En 2024, 76 personnes ont participé aux modules ADIS (66,5% ont de 26 à 40 ans). Les nationalités présentes : Guinée Bassou, Afghanistan, Togo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Burkina Faso, Géorgie, Colombie, Syrie, Erythrée, Soudan.

L'ADIS a dû adapter ses interventions afin de tenter de réduire les effets de la barrière de la langue au sein des CADA et du FIAC de Berck avec une application mobile de traduction vocale en direct (ce qui facilite grandement les échanges et la participation).

Les échanges sont très nombreux et riches, tant avec les hommes qu'avec les femmes, peu de difficultés sont relevées, même lorsque sont abordés les modes de contamination liées au VIH, IST, hépatites, et ce malgré des cultures et des croyances différentes.

Suite à chacune des interventions, plusieurs personnes sollicitent l'ADIS en individuel pour des renseignements sur le bilan médical (suite à une intervention sur le corps humain en binôme avec l'infirmière de l'ADIS) : beaucoup de questionnement sur les IST, sollicitent des préservatifs, évoquent le mal-être et les traumatismes du parcours du réfugié, sollicitant une orientation vers un bilan complet au CEGIDD, un rendez-vous au CPEF. L'ADIS oriente vers les partenaires.

L'ADIS a une approche globale en matière de santé sexuelle vers les publics réfugiés (interventions, permanences + TROD, co-construction d'événements, orientations...).

Points forts du projet :

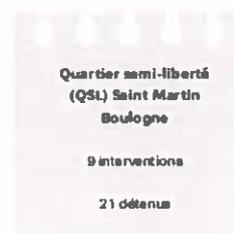
Après l'intervention sur le corps humain, 94% des publics déclarent avoir appris des choses, 93% déclarent avoir appris des choses sur la contraception, 67,5% pensent modifier leur comportement, 44,8% déclarent vouloir se rendre au CPEF, 31,2% au CEGIDD. L'ADIS a orienté 3 femmes et 4 hommes au CEGIDD.

Suite à l'intervention VIH, IST et VHC, 90% déclarent avoir appris des choses sur les pratiques sexuelles. 66,7% ont souhaité réaliser un TROD VIH et 24,1% un TROD VHC (la prévalence dans certains pays du VHC a fait prendre conscience de l'intérêt du dépistage).

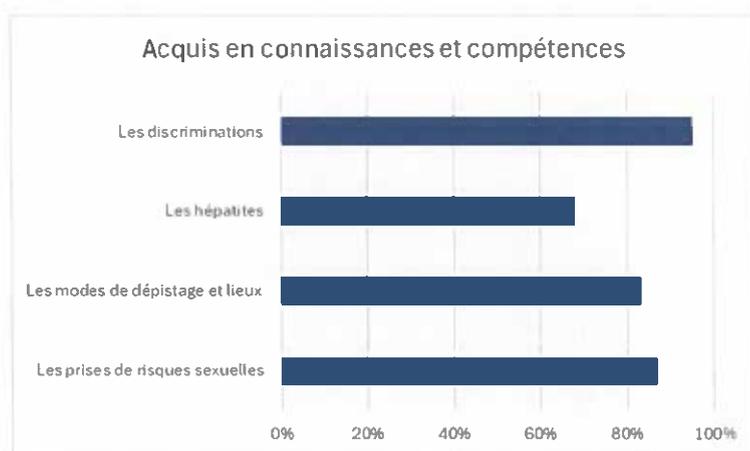
Les permanences en santé sexuelle ont connu un taux de fréquentation élevé en 2024, ceci a été fortement facilité par la co-création d'un événement (1<sup>er</sup> décembre, journée mondiale de lutte contre le sida) hommes / femmes (création de cartons d'invitation, quizz et tenue d'un stand avec la proposition d'une collation réalisée par leurs soins, avec une incitation au dépistage, la démonstration de la pose du préservatif par les pairs...). Des affiches de l'ADIS, des partenaires, des documentations spécifiques... ont permis de mobiliser de nombreux publics (146 personnes rencontrées en entretien individuel, 4 TROD réalisés).

En 2024, l'ADIS, suite aux dépistages par le TROD, a relevé 3 TROD positifs.

#### 4.4 A DESTINATION DU PUBLIC INCARCERE :



#### Quelques chiffres :



L'ADIS a reçu 2 personnes du QSL au sein de ses bureaux de Boulogne pour un TROD (triple : VIH/VHC/VHB) : négatifs.

L'ADIS a réalisé 11 entretiens individuels pour des demandes d'ACT, santé, discrimination, homophobie et dépistage.

59,8% ont déjà réalisé un test VIH en dehors de la prison et 19% un test VHC.

#### ANALYSE :

Grâce à un maillage partenarial existant depuis plus de 20 ans avec les professionnel(le)s du quartier scolaire du centre pénitentiaire de Longuenesse (4 professeurs détachés et le directeur), pour le SAS (2 infirmières et 1 psychologue), pour le QSL (la directrice du service pénitentiaire et de probation), en 2024, l'ADIS a pu orienter 17 personnes vers un dépistage complet dans un CEGIDD auprès des personnes du QSL.

L'ADIS a pu dispenser 2 TROD au sein de ses bureaux (triple VIH, VHC, VHB). Cependant, la proposition non validée par l'ARS et le ministère de la justice, à ce jour pour dispenser des TROD (VIH, VHC, VHB) lors des permanences en santé sexuelle en fin de module en milieu pénitentiaire, permettrait de réduire les délais d'attente en vu des difficultés d'orientation vers le CEGIDD et d'enclencher rapidement une démarche de soins.

La plus-value de ces interventions réside dans le fait que l'ADIS a su créer et mobiliser les personnes incarcérées pour la création « des événements » en lien avec la santé sexuelle en allant vers les « pairs » en milieu carcéral malgré les obligations réglementaires (horaires, sécurité, fouille...).

#### 4.5. LA PRESTATION DE DEPISTAGE TROD VIH / VHC / VHB :

*\* TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique VIH / VHC / VHB*

Objectif : Encourager le public cible à se faire dépister via le TROD VIH/VHC/VHB et informer le public cible sur les autres modes de dépistages.

##### ACTIVITE DE DEPISTAGE PAR TROD VIH, VHC et VHB :

Combinaison de TROD :		Nombre :				
		Homme	Femme	Trans	Autres	Total
Trois TROD simultanés :	<b>VIH + VHC + VHB</b>	39	29			<b>68</b>
Deux TROD simultanés :	<b>VIH + VHC</b>	46	14			<b>60</b>
	<b>VIH + VHB</b>	10	10			<b>20</b>
	<b>VHB + VHC</b>	0	0			<b>0</b>
Un TROD isolé :	<b>VIH</b>	52	17			<b>69</b>
	<b>VHB</b>	1				<b>1</b>
	<b>VHC</b>	1				<b>1</b>
Synthèse :	<b>VIH</b>	<b>147</b>	<b>70</b>			<b>217</b>
	<b>VHB</b>	<b>50</b>	<b>39</b>			<b>89</b>
	<b>VHC</b>	<b>86</b>	<b>43</b>			<b>129</b>

##### LES CARACTERISTIQUES DES PERSONNES DEPISTEEES :

Nombre de personnes dépistées par TROD, selon la tranche d'âges	VIH	VHC	VHB
< 18 ans	37	27	23
18 à 24 ans	69	28	28
25 à 49 ans	71	49	21
50 ans et +	40	25	17
<b>TOTAL</b>	<b>217</b>	<b>129</b>	<b>89</b>

##### ANTECEDENTS DE RECOURS AU DEPISTAGE CHEZ LES PERSONNES TESTEES :

	VIH	VHC	VHB
Nombre de personnes n'ayant jamais réalisé de dépistage du VIH, VHC ou VHB au cours de leur vie (sérologie, TROD)	177	229	231
Nombre de personnes dont le dernier dépistage date de plus de 12 mois (sérologie, TROD, autotest)	100	47	45
Nombre de personnes ayant réalisé un test de dépistage dans les 12 derniers mois (sérologie, TROD, autotest)	56	33	34
Nombre de personnes ayant déjà réalisé un dépistage par TROD au cours de leur vie	50	38	35

## RESULTATS POSITIFS ET ORIENTATIONS DES PERSONNES :

	VIH	VHC	VHB
Nombre total de personnes dont le résultat du TROD s'est révélé positif :	1	0	2
- Dont nombre de personnes ayant un TROD positif mais qui connaissaient déjà leur séropositivité	0	0	0
- Dont nombre de personnes ayant un TROD positif mais qui ne connaissaient pas leur séropositivité	1	0	2
- Dont nombre de TROD positifs confirmés par sérologie	1	0	2
- Dont nombre de TROD positifs pour lesquels on ne sait pas s'il y a eu confirmation sérologique	0	0	0
- Dont nombre de TROD positifs non confirmés par sérologie (faux positifs)	0	0	0
Nombre de personnes ayant un TROD positif et une prise en charge de leur infection (VIH ou VHC ou VHB) dans les 3 mois suivant la date du TROD positif :	1	0	0
Nombre de personnes ayant un TROD positif et qui n'ont jamais réalisé de dépistage VIH ou VHC ou VHB au cours de leur vie :	0	0	2

## ACTIVITE EN LIEN AVEC LA REMISE D'AUTOTESTS VIH :

Nombre total d'autotests VIH délivrés	29
Nombre total d'entretiens (counseling) réalisés en amont de la remise d'un autotest :	21
- Dont nombre d'entretiens ayant eu lieu en présentiel	21
Nombre d'entretiens de délivrance d'autotests ayant conduit à une demande d'aide (manipulation, prise en charge...)	8
Raisons pour lesquelles les autotests ont été réalisés :	
- Nombre de personnes exposées au VIH, avec prises de risque à répétition :	12
- Nombre de personnes réticentes à effectuer un dépistage par sérologie ou par TROD :	2
- - Nombre de personnes en situation de précarité, avec accès aux soins difficiles :	2
Répartition des autotests selon les lieux de délivrance :	
- Dans le local de la structure :	2
- Au cours d'actions menées hors de la structure (ex : lieux de vie, locaux de partenaires...) :	27
Répartition des autotests VIH selon les publics cibles :	
- A des HSH :	14
- A des personnes migrantes :	2
- A des personnes en situation de précarité :	3
- A d'autres publics	10

## ANALYSE :

### TROD VIH :

En 2024, le service de prévention en santé sexuelle de l'ADIS a réalisé 217 TROD VIH en direction de 3 publics cibles (HSH, migrants et jeunes précarisés dans le cadre de la contractualisation d'un financement CPOM ARS et Sidaction). L'ADIS a relevé un résultat positif qui a été confirmé lors d'une permanence en santé sexuelle en mai 2024 au CADA ADOMA. La personne a réalisé sa confirmation

au CHD par Western-Blot. Ce monsieur était d'origine de Guinée Bissau, depuis en charge indétectable. Ce Monsieur est en attente d'une décision sur sa demande de droit d'asile.

Les tests sont réalisés lors des permanences ADIS en santé sexuelle hors les murs et dans les murs (6 permanences à Boulogne sur Mer financées par l'ARS et 5 permanences à Dunkerque, lors des séances de prévention en santé sexuelle par connexion internet sur les applications de rencontre HSH). Le TROD VIH est celui le plus demandé aussi bien en simple, duo ou triple. Lors des entretiens l'ADIS relève très souvent une prise de risques dans les 3 derniers mois, des cas d'anciennetés d'IST surtout chez les HSH. Le TROD VIH est plus connu des HSH que les autres publics. L'ADIS reçoit d'ailleurs un public HSH régulier.

Dans le public dit autre : personne dite "autres publics non listés », 5 jeunes FSF et non binaires rencontrés lors des permanences en santé sexuelle lors des évènements ADIS et par les jeunes d'Unis-cité, 15 hommes et femmes hétérosexuels rencontrés au sauna le Pied Marin sont référencés "dans public multipartenaire ».

#### TROD VHC :

Le service prévention santé sexuelle de l'ADIS a réalisé 129 TROD VHC, essentiellement en duo VIH/VHC et en triple. La demande de réaliser un test VHC est plus rare. Il est fréquent que ce soit le salarié qui le propose. Le test VHC qui est davantage réalisé auprès d'un public migrant et HSH. L'ADIS rencontre peu de personnes se déclarant UDI quelques soient les permanences en santé sexuelle.

#### TROD VHB :

Le service prévention de l'ADIS a réalisé 89 tests VHB, tout comme le TROD VHC, le TROD VHB est essentiellement réalisé en triple ou duo (VIH/VHB). Lors de l'entretien, sont abordés les modes de contamination, la vaccination VHB. L'ADIS a pu observer que les jeunes publics HSH, précarisés, hétérosexuels sont peu vaccinés. L'ADIS oriente et propose la vaccination. 2 test VHB se sont révélés positifs (un homme d'origine Guinée Bissau lors d'une permanence en santé sexuelle au sein du CADA ADOMA en septembre et une femme enceinte de République démocratique du Congo. Les confirmations ont été faites et restées positives. Le service a été informé, le monsieur avait une hépatite aigue. Ces deux personnes n'étaient pas vaccinées.

#### AUTOTESTS VIH :

Le service prévention de l'ADIS a délivré 29 autotests, 2 lors de permanences dans les bureaux ADIS et 27 lors des permanences hors les murs.

17 autotests ont été délivrés lors des actions santé sexuelle HSH (4 au sauna le Pied Marin pour 4 HSH, 2 dans le bar gay la Trambar pour 2 HSH, 6 durant nos LRE pour 6 HSH, 2 pour 2 HSH lors des permanences en santé sexuelle au bureau ADIS de Boulogne, 3 au planning du Littoral pour 1 HSH, 10 autotests lors des évènements avec les jeunes d'Unis-cité et lors de la permanence de fin de module Unis-cité (3 HSH, 2FSF, 2 femmes hétéros, 3 hommes hétéros), 2 autotests lors des actions de dépistage au CADA FIAC à Berck pour 2 hommes.

En 2024, l'ADIS n'a pas délivré d'autotests pour le public jeune et précaire (en majorité mineur). En 2025, l'ADIS envisage de délivrer davantage d'autotests, cependant ceci nécessite un accompagnement pour la réalisation et la compréhension de résultat (proposition d'autotest depuis fin 2023).

# ADIS, C'EST QUOI ?

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS & AUX DROITS

➤ **À sa création en 1991**, l'ADIS (Association pour le Développement des Initiatives en Santé) s'engageait à accompagner et à lutter contre toutes les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et leurs proches.

➤ Au fil des années, ses missions ont évolué vers la **prévention en santé sexuelle** et l'**accompagnement, dans l'écoute, le respect et le non-jugement**, de toute personne vulnérable, en situation de précarité, atteinte ou non de pathologie chronique.

# 4 SERVICES

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

APPARTEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE AVEC HÉBERGEMENT

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS-LES-MURS

PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE



# BESOIN D'AIDE ?

N'attendez pas, prenez contact avec notre équipe dès aujourd'hui

**calais**

1156, 1290, 131C DIGNE GASTON BERTHE  
62100 CALAIS

**dunkerque**  
(siège social)

19 RUE DU DOCTEUR LOUIS LEMAIRE  
59140 DUNKERQUE

**saint-omer**

RÉSIDENTIE SUGIER, LOCAL 5  
62500 SAINT-OMER

**boulogne-sur-mer**

122 QUAI GAMBETTA  
62200 BOULOGNE-SUR-MER

**étaples-sur-mer**

32 RUE MAURICE RAPHAËL  
62630 ÉTAPLES-SUR-MER

**arras**

3 RUE DU COLLÈGE  
62000 ARRAS

# LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE A DOMICILE

autonomie financière et administrative

réinsertion

bien-être

retour aux soins et aux droits



03 21 97 27 38

Numéro unique

contact@asso-adis.com

www.asso-adis.com

@associationadis

ADIS  
INFORMER & ACCOMPAGNER

Une initiative soutenue par



Dans les lieux de vie et de fréquentation, le SAD\* propose un accompagnement pluridisciplinaire centré sur les démarches administratives, socio-éducatives, médicales et psychologiques.

## POUR QUI ?

Les personnes (adultes ou enfants) ayant une pathologie chronique somatique (diabète, cancer, problèmes cardiaques, VIH, BPCO...), en démarche de soins et en situation de précarité.

## PAR QUI ?

Une équipe pluridisciplinaire vous oriente :

- Médecin
- Infirmier(e)
- Psychologue
- Aide soignante
- Travailleur social



## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Le service d'accompagnement pluridisciplinaire à domicile est centré sur les démarches administratives, socio-éducatives, médicales et psychologiques sous forme d'entretiens à domicile, d'accompagnement en consultations médicales ou aux rendez-vous administratifs.

Dans un premier temps et à plusieurs reprises, l'équipe pluridisciplinaire va rencontrer la personne en présence ou non du partenaire, afin d'établir un diagnostic des besoins :

- gestion de la santé
- autonomie financière et administrative
- réinsertion sociale et professionnelle
- vie familiale, sociale, affective, sexuelle...
- bien-être psychologique

Un contrat d'accompagnement et un projet personnalisé seront signés pour une durée de six mois renouvelables minimum une fois et réévaluables en fonction de l'évolution de la situation personnelle.

### OBJECTIFS VISÉS

Tout en préparant le relais vers des structures extérieures :

- Retour aux soins et aux droits
- Maintien dans le logement ou mutation de la personne si nécessaire.

## L'ADMISSION



ORIENTATION

par le bailleur social



PHASE DE DIAGNOSTIC

Rencontre de la personne avec les différents membres de l'équipe ADIS.



SIGNATURE

du contrat d'accompagnement avec la direction



MISE EN PLACE DU PROJET PERSONNALISÉ

en fonction des besoins de la personne.



## 5. LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE A DOMICILE (SAD) *Prestation de service pour le bailleur Habitat Hauts de France 59/62/80*

### ANALYSE :

En 2024, l'ADIS conventionnée avec ce bailleur social, a pu réaliser :

- 44 visites à domicile pour la présentation du dispositif SAD et l'accord de la personne / famille avec la responsable de gestion sociale Habitat Hauts de France,
- 26 diagnostics réalisés (en cours 2023/2024 ou 2024),
- 20 contrats enregistrés (en cours 2023/2024, des renouvellements ou nouveaux accompagnements),
- 12 refus des personnes,
- 16 personnes : pas de besoins enregistrés (accompagnement par des dispositifs de droit commun déjà en place ou pas de besoins repérés).

L'objectif de cet accompagnement est de tendre à maintenir au sein des logements sociaux, des locataires confrontés à des problématiques de santé psychique mettant en péril leur maintien au sein de leur logement.



## 6. CONCLUSION

La conclusion du rapport d'activités 2023 et ses perspectives 2024 évoquaient le déploiement progressif du dispositif ACT Hors Les Murs de 25 places réparties sur 5 des 6 territoires couverts par l'ADIS soit Dunkerque, Calais, Boulogne sur Mer, Arras et Saint-Omer (suite à l'accord fin 2023 par la Direction de l'Offre Médico-Sociale de l'ARS HDF). L'année 2024 a nécessité la révision des orientations stratégiques en privilégiant les financements pérennes.

Cette nouvelle offre d'accompagnement « le aller vers » de 25 personnes en file active en précarité atteintes de pathologies chroniques est venue compléter le service d'hébergement de coordination thérapeutique soit 33 places individuelles en diffus réparties sur les 6 territoires.

Le déploiement de ce dispositif a nécessité :

- de décliner une nouvelle stratégie managériale,
- de multiplier les rencontres avec les partenaires des 5 territoires,
- de développer les outils de communication (refonte du site internet, flyers, affiches...),
- rédiger de nouvelles procédures (conditions d'admission, projet personnalisé, contrat d'accompagnement, modalités d'interventions...).

Le dispositif ACT Hors Les Murs, à fin 2024, est lancé.

Le déploiement des équipes mobiles (DAC, EMPP, LDA, gérontologie...) offre un panel d'accompagnement, les partenaires et les patients tendent à s'y perdre.

Le service ACT Hors Les Murs est tout à fait complémentaire au dispositif ACT Hébergement.

Force est de constater que le turn over des professionnels au sein des structures, le manque de communication au niveau National contribuent au fait que les ACT soient peu connus.

Par ailleurs, le service prévention en santé sexuelle de l'ADIS a pu contractualiser un deuxième CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour la période 2025-2028 avec l'Agence Régionale de Santé sur le littoral 59/62. Ceci « laisse à penser » que le service prévention en santé sexuelle de l'ADIS a su démontrer l'utilité de ses missions et ses compétences sur cette thématique très spécifique (dont le TROD).

En 2024, Sidaction France a maintenu son soutien financier en 2024 permettant à l'ADIS de poursuivre ses actions de prévention en santé sexuelle en milieu carcéral (plus financées par l'ARS depuis 2022), s'y ajoute des missions de prévention vers les publics spécifiques (prostitution) et HSH.

L'habilitation TROD VIH, VHC, VHB a permis la réalisation de TROD financés par la Direction Générale de la Santé (via la CPAM 59).

Le service d'accompagnement pluridisciplinaire à domicile de l'ADIS a pu accompagner en 2024, une file active de 25 locataires confrontés à des problématiques complexes mettant en péril leur maintien au sein de leur logement relevant du bailleur social Habitat Hauts de France 56/62 (Diogène, violence...).

Fin 2024, le logiciel permettant de mettre en place le Dossier Usager Informatisé (DUI) n'est toujours pas d'actualité au sein des dispositifs ACT au niveau National.

Fait marquant janvier 2025 :

*C'est avec une grande tristesse que le Conseil d'Administration, les professionnels de l'ADIS ont appris le décès de Monsieur Marc PRUD'HOMME, fondateur et Président de l'ADIS.*

*L'ADIS en 2025 verra un changement de gouvernance, la réalisation d'un DLA (Développement Local des Associations) avec pour objectifs de :*

- redéfinir le projet associatif en cohérence avec les valeurs, les missions et les besoins actuels de l'association,*
- Elaborer à 3 – 5 ans une stratégie en tenant comptes des enjeux économiques et organisationnels,*
- Clarifier en interne les délégations de signature et répartition des responsabilités.*

Bien Cordialement,

Catherine DANEL

Directrice des services et des établissements de l'association ADIS.